



Région Afrique

26^{ème} Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

DECLARATION DE PRAIA SUR LA CRISE MIGRATOIRE ET RESPECTS DES DROITS HUMAINS EN AFRIQUE

Nous, parlementaires de la Région Afrique membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;

Réunis à l'invitation de la section du Cap-Vert de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), du 17 au 19 mai 2018 à Praia, dans le cadre de la 26^{ème} Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ;

Saluant le partage d'informations et la qualité du dialogue sur la crise migratoire et le développement, qui s'est tenu à Lomé, lors de la 10^{ème} Conférence des Présidents d'Assemblées et de sections de la Région Afrique ;

Rappelant les résolutions adoptées par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur les migrations dans l'espace francophone ;

Convaincus que les migrations, contribuent depuis, toujours à la richesse de l'humanité et constituent un élément fondamental du développement humain au niveau national comme international ;

Convaincus aussi que les migrations sont des défis et des enjeux pour les Etats ;

Constatant, avec préoccupation, que dans un contexte de réduction des opportunités de migration légale, de pauvreté croissante, de chômage, de belligérance, de changement climatique, la migration irrégulière apparaît aux yeux de beaucoup de jeunes filles et de jeunes hommes comme une alternative pour subvenir à leurs besoins vitaux et/ou pour s'éloigner des atrocités liées à des situations de précarité, de violences, d'injustices et de tensions diverses ;

Réalisant que les mouvements migratoires actuels trouvent leurs causes essentiellement dans les conditions de vie socio-économiques et politiques précaires, dans l'absence de perspectives d'un épanouissement humain viable ainsi que dans les conflits armés et le terrorisme ;

Réaffirmant le rôle essentiel de la démocratie, de la bonne gouvernance, du respect de l'Etat de droit et des Droits de l'Homme comme conditions préalables pour le développement de la société et de l'économie ;

Soulignant l'importance de la culture démocratique comme moyen de réalisation de ces objectifs ;

Entendu que la mobilité des jeunes et des femmes est une composante essentielle de la Francophonie mais aussi un élément de liberté qui se doit d'être un choix délibéré et non imposé par la nécessité d'aller chercher ailleurs, la paix et les moyens de subsistance ;

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre, avec le soutien des organisations internationales et les Etats pour faire reculer la pauvreté en développant l'économie et l'entrepreneuriat et impulser la mise en œuvre d'infrastructures nécessaires à un développement inclusif en direction de nos populations les plus défavorisées et en priorité vers les jeunes et les femmes ;

Encourageons les pays de l'espace francophone à maintenir leur tradition d'hospitalité afin de demeurer des terres d'accueil et de transit pour les migrants ;

Invitons les parlementaires d'autres espaces linguistiques à se saisir des questions d'harmonisation des lois sur la migration et à mener des campagnes de sensibilisation sur le respect des droits des migrants ;

Invitons également les Etats et gouvernements francophones à initier des politiques publiques ambitieuses sur la décentralisation en vue de réduire les mouvements de populations des zones rurales vers les zones urbaines et proposer des espaces de vie attractifs.

Soulignons la responsabilité de nos Etats dans la gestion des migrations ;

Soutenons toutes les initiatives parlementaires visant à assurer la conformité des politiques migratoires aux normes de droit international ;

Soutenons les politiques d'intégration, de coopération régionale et de l'Union africaine visant à éradiquer la pauvreté et à faciliter la participation d'une Afrique unie et forte au processus de mondialisation ;

Encourageons la diffusion d'instruments juridiques relatifs à l'immigration afin de bien faire comprendre les droits et obligations des migrants ;

Considérons comme prioritaire l'éducation des personnes à la tolérance, au sens civique et à la culture d'intégration dans le respect de la diversité ;

Affirmons la nécessité de ne pas utiliser les questions de migration comme facteur de division susceptible d'engendrer des conflits.

Fait à Praia, République du Cap-Vert, le 18 mai 2018